



Le Bellifontain



1. Edito

Octobre 2025 / Numéro 18



L'automne est là, peignant nos paysages de mille feux et nous rappelant la beauté éphémère de la nature. C'est aussi une saison de transition, où chacun d'entre nous peut contribuer à préserver notre cadre de vie, si précieux dans notre commune rurale. Alors que les feuilles tombent et que les champs se préparent pour l'hiver, nous souhaitons attirer votre attention sur deux enjeux majeurs, la lutte contre les dépôts sauvages et l'importance du recyclage. Ces gestes, simples mais essentiels, sont au cœur de notre engagement collectif pour un environnement sain et durable.

Malheureusement, certains coins de notre commune subissent encore des dépôts sauvages. Ces incivilités, en plus de dégrader notre paysage, ont un impact direct sur notre qualité de vie et sur la faune locale. Rappelons que des solutions existent : les déchetteries sont à votre disposition, et des collectes spécifiques sont organisées régulièrement. Ensemble, veillons à ce que nos routes, nos chemins et nos forêts restent propres. Un sac poubelle oublié, un meuble abandonné, peuvent sembler anodins, mais ils altèrent durablement notre environnement. Nous comptons sur votre vigilance et votre engagement. Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, signalez-le en mairie. Si vous avez des idées pour améliorer la gestion des déchets ou organiser des actions de sensibilisation, partagez-les avec nous. N'oublions pas que notre village est un lieu de vie où chacun a sa place. L'automne est aussi l'occasion de faire le tri dans nos maisons. Avant de jeter, pensons à réutiliser, donner ou recycler. Les objets encombrants, les vêtements, les appareils électroménagers, beaucoup peuvent avoir une seconde vie. Profitons-en ! Saviez-vous qu'un simple geste, comme trier ses déchets, permet de réduire significativement notre empreinte écologique ?

C'est un acte citoyen qui profite à tous, et notamment aux générations futures. Agissons ensemble. Merci à tous pour votre implication, et profitons de cette belle saison pour renforcer notre solidarité et notre attachement à notre territoire. Continuons à faire de notre commune un exemple de propreté et de respect de l'environnement. Ensemble, préservons ce qui fait la richesse de Bellefontaine : sa nature, sa tranquillité et son esprit communautaire.

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine



SOMMAIRE

1. Edito
2. Bellefontaine n'est pas une poubelle
3. DYI
4. Dates à retenir
5. Une belle initiative à souligner

2. Bellefontaine n'est pas une poubelle !!

La propreté des rues est fondamentale pour 66% des citoyens.

En 2016, 63 000 tonnes de déchets sauvages ont été recensés en France, l'équivalent de six tour Eiffel.

A cette quantité s'ajoutent probablement des milliers de tonnes de déchets supplémentaires non recensés. Même s'il n'existe pas de définition officielle, on pourrait définir un dépôt sauvage comme « un lieu de dépôt, non autorisé au titre de la réglementation des installations classées, qui résulte d'apports clandestins de déchets dangereux ou non dangereux, abandonnés par des particuliers, ou des professionnels, à une fréquence irrégulière.

Cette définition pourrait être complétée par des précisions sur l'origine et la nature des déchets : « Il peut s'agir de déchets des professionnels (artisans...), de déchets des ménages, de déchets encombrants, de déchets végétaux, de déchets inertes... »

Bellefontaine est malheureusement contaminée par cette maladie qu'est le non-respect de l'environnement. Ce n'est pas faute de rappels et d'actions de la municipalité pour canaliser ce phénomène. Nous avons la chance de bénéficier encore de ramassage mensuel pour les encombrants ce qui n'est pas le cas de toutes les communes.

Avec les dépôts sauvages, la vitrine de notre village est salie et il pourrait devenir de moins en moins attrayant, ne répondant plus aux attentes d'un village vert.



Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Les déchèteries

Calendrier & horaires été / hiver

Horaires d'été : du 01/03 au 31/10

Horaires d'hiver : du 01/11 au 28/02 (29)

Déchèterie de SARCELLES	Déchèterie de GONESSE	Déchèterie de BOUQUEVAL	Déchèterie de LOUVRES
Rue des Cultivateurs 95200 Sarcelles ZAC Sarcelles – Villiers Le Bel	17, Rue Gay Lussac 95500 Gonesse Zone d'activités la Grande Couture Est	Route d'Ecouen 95720 Bouqueval à l'entrée de la REP-Véolia Propreté	Avenue du Beaumontoir 95380 Louvres à l'entrée de la ZA du Roncé
Du lundi au samedi 9h-18h30 Dimanche 9h-13h ouverture en continuité	Du lundi au vendredi 9h-18h30 fermée entre 12h et 14h samedi 9h-18h30 dimanche 9h-13h	Du lundi au vendredi 9h-18h fermée entre 12h et 14h samedi 9h-18h dimanche 9h-13h	
Du lundi au samedi 9h-17h30 dimanche 9h-13h ouverture en continuité	Du lundi au vendredi 9h-17h30 fermée entre 12h et 14h samedi 9h-17h30 dimanche 9h-13h	Du lundi au vendredi 9h-17h fermée entre 12h et 14h samedi 9h-17h dimanche 9h-13h	

3. Qu'est-ce que le DIY

Toujours dans une démarche Eco-responsable, pourquoi ne pas utiliser certains objets destinés aux encombrants ?

DIY sont les initiales de l'expression "**Do It Yourself**" qui se traduit par "faites-le vous-même". L'expression d'origine est anglaise car le mouvement provient des Etats-Unis. Elle désigne le fait de réaliser par soi-même un produit que l'on peut acheter tout fait dans le commerce. En France, en 2015, 2 personnes sur 3 pratiquaient le DIY*. La proportion a probablement encore un peu augmenté. Pourquoi cette approche connaît-elle aujourd'hui un tel succès ? D'où vient cet engouement pour le "fait-maison" ?

Les grandes tendances du DIY

Le DIY constitue en lui-même un **vaste marché** : événements, ouvrages, contenus éditoriaux et vidéos sur Internet, matières premières, outils, etc. Et cette tendance se retrouve dans de nombreux domaines : beauté, décoration, vestimentaire, etc. L'**Upcycling** traduisible par "recyclage par le haut" consiste à récupérer des objets et à les transformer pour leur donner un nouvel usage : une vieille valise devient une table de chevet, une ancienne échelle se transforme en bibliothèque, une palette usagée sert de table basse.



Le DIY est aussi une façon de s'impliquer dans des réalisations autour d'événements intimes et forts de la vie, tout en réalisant quelques **économies** : concevoir ses faire-part de naissance, agencer soi-même la table de mariage, organiser un enterrement de vie de garçon ou de jeune fille très personnalisé. Derrière le DIY, il y a l'idée qu'un moment particulier de sa vie ne peut pas être complètement délégué à des professionnels et que l'implication dans l'événement est un signe de la valeur qu'on

lui accorde.

Le **Do It Green** (Fais-le de manière écologique) consiste à préparer ses propres produits de beauté ou ses produits ménagers pour s'assurer de la provenance des produits et de leur non-toxicité pour soi et l'environnement.

Couture, tricot et cuisine sont d'autres aspects du DIY. Ateliers collectifs, cours en vidéos et blogs d'idées et de conseils se multiplient pour vous aider à réaliser une pochette avec des vêtements que vous ne mettez plus, un doudou unique réalisé au crochet, ou un gâteau façon cake design.

Une opposition à la société de consommation effrénée ?

Le DIY a des accents du passé, évoquant un temps où nos aïeux reprenaient, tricotaient ou cuisinaient par eux-mêmes. Dans les années 1960, la "vie moderne" s'est développée et installée chez tous, apportant son lot de produits "tout-faits". Or, depuis les années 2000, l'adhésion à cette vie moderne n'est plus unanime. Les oppositions jaillissent. Les modèles de consommation et de production actuels sont aujourd'hui de plus en plus remis en cause. Les produits standardisés ont de moins en moins la cote, la fabrication industrielle devenant de plus en plus suspecte. Certes, pratiquer le DIY n'est pas un geste explicite de rejet de la société et de ce qu'elle offre aujourd'hui mais elle illustre cette tendance.

Pour certains, **adopter le DIY** c'est aussi adopter autant de gestes pour **consommer de manière éco-responsable**, pour éviter le gaspillage, pour choisir les produits mis en œuvre, mais c'est aussi pour se réapproprier une forme de savoir (du savoir-faire en l'occurrence), en maîtrisant les étapes et opérations nécessaires à l'obtention d'un produit fini.





RAPPEL

Dans un souci de sécurité publique, au nregard des coups de vent des derniers jours, les arbres situés en bordure des voies communales, intercommunales ou départementales en agglomération peuvent représenter un danger pour les usagers de la route en cas de chute ou de branches fragilisées. À ce titre, il est de la responsabilité des propriétaires riverains d'entretenir régulièrement la végétation implantée sur leurs terrains, notamment en procédant à l'élagage ou à l'abattage des arbres présentant un risque.

Ainsi les arbres présentant des signes de faiblesse tels que les branches cassées ou mortes ainsi que ceux ayant une inclinaison excessive au-dessus des voies de circulation seront identifiés et traités. Par ailleurs, les propriétaires des terrains limitrophes concernés seront contactés afin de leur rappeler leur obligation d'entretien. Nous vous invitons donc à faire vérifier l'état des arbres bordant votre propriété sur les voiries départementales, intercommunales et communales et à faire exécuter, si nécessaire, les travaux de coupe ou d'élagage appropriés dans les meilleurs délais. Cette démarche vise à prévenir tout accident ou dommage pouvant engager votre responsabilité.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration pour la sécurité de tous,

- **Soirée HALLOWEEN le 31 octobre 2025**
- **Commémoration du 11 Novembre 2025**
- **Atelier de Noël pour les enfants le 07 décembre 2025 matin**
- **Arbre de Noël de la commune le 07 décembre 2025 après-midi**
- **Vœux du Maire le samedi 10 janvier 2026 à 17 heures**
- **Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026**

4. Dates à retenir

5. Une belle initiative à souligner



A l'angle de la RD 922 et de la rue Désiré Martin un nouvel agencement de plantations a vu le jour en lieu et place de lianes, de ronces et autres plantes indésirables. Un grand merci à nos deux agents communaux, Arnaud et Gaëtan pour cette belle initiative et cette réalisation à finaliser. Il faudra être patient pour que le projet soit encore plus beau, attendons que nos plantes prennent de la hauteur.



Les Jardins d'Iroise

Résidences Médicalisées pour Seniors

Résidence médicalisée à Bellefontaine

Vivre aux Jardins d'Iroise de Bellefontaine,

La résidence possède d'agréables espaces mis à votre disposition: salon, restaurant, grand jardin verdoyant et jardin thérapeutique où vous pourrez profiter du soleil. Les Jardins d'Iroise de Bellefontaine vous offrent un grand confort de vie ainsi que des moyens de communication avec vos proches. L'établissement dispose également d'un pôle d'activités et de Soins Adaptés.



--- Nous contacter ---

9 rue des Sablons, 95270 Bellefontaine

Email: iroise.bellefontaine@iroisebellevie.com

Tel: 01.34.71.01.57

Notre service de portage de repas à domicile

Formule 7
éléments à
partir
16.50€
TTC



10.50€
Après crédit
d'impôt
(sous condition)

Potage
Entrée
Plat
Accompagnement
Fromage
Dessert
Pain

De bons repas traditionnels...

Vos repas sont préparés par le Chef de la cuisine locale de la Résidence Les Jardins d'Iroise.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et adaptés à vos besoins nutritionnels.

...apportés par un livreur attentionné

Lors de chaque passage, le livreur échange avec vous et vous met à disposition des barquettes contenant vos repas, réchauffables au micro-ondes.

Découvrez nos
différentes formules
sur [www.iroise-
repas.fr](http://www.iroise-repas.fr) ou appelez
nous au
01.34.71.01.57



SALON

de l'amélioration de L'HABITAT
et des LOCAUX PRO



Conférences

Expositions

Animations

Stands conseils & professionnels

GRATUIT

Samedi 15 novembre 2025 · 14h à 18h
Salle Blanche Montel · Luzarches

renovation@c3pf.fr · carnelle-pays-de-france.fr



HALLOWEEN

Monstres, sorcières et vampires en herbe, préparez vos plus beaux déguisements ! La mairie vous invite à venir fêter Halloween le **vendredi 31 octobre à 18h00** à la **salle des fêtes**.

Au programme : chasse aux bonbons dans le village, et pour les plus grand (à partir de 11 ans), une soirée ados avec pizzas offertes **dans la salle des fêtes de 19h30 à 22h00**.

Venez nombreux pour frissonner, rigoler et partager un moment magique entre amis et voisins... si vous n'avez pas trop peur !



BULLETIN DE PARTICIPATION*

NOM :

Prénom :

Âge :

Téléphone :

Présence à la soirée ados (pour les enfants à partir de 11 ans) :

☐ OUI

☐ NON

Autorisez-vous la commune à utiliser des photos sur lesquelles vous ou vos enfants pourriez apparaître pour Le Bellifontain :

☐ OUI

☐ NON

***Le bulletin de participation est à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail (mairiedelahaye@bellefontaine.fr) avant le 29 octobre.**



Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - Célia DELAHAYE- Eric COLLIN - Claude HERVIN
Emilie CAILLER - Danielle DANG - Lucille FORESTIER - Isabelle MEGRET - Cristina PORTELA - Julie THERY - Luc VIGNAUD
Direction de la publication : Monsieur Jean-Noël DUCLOS
Commission de Rédaction : Les Membres du Conseil Municipal
Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique